

Compte rendu et Procès-verbal n° 69

Réunion du Comité de Direction : le 29/09/2022

Président *Monsieur Emmanuel PARISSE*
 Vice-président *Monsieur Martial HILAIRE*
 Secrétaire *Monsieur Julien CLAUDEL*

Membres en exercice	Présents	Votants	Pouvoirs
18	10	9	0

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la maison pour tous, 88600 LAVELINE-DEVANT-BRUYERES.

TITULAIRES			Présent	Excusé	Votant	Pouvoir	SUPPLEANTS			Présent	Excusé	Votant	Pouvoir
M	ADAM	Damien		x			M	MOULIN	Patrick				
M	AUBERT	Francis	x		x		Mme	WAGNER	Ghislaine		x		
M	DIVOUX	Philippe	x		x		Mme	FORQUIN LAURENT	Josette	x			
M	DURAIN	Ludovic	x		x		M	BOON	Olivier		x		
Mme	FLEURENCE	Allégra		x			M	PARMENTELAT	Pascal				
M	GUILLOT	Jean-François		x			M	HABY	Jean-Albert				
M	HARAUX	Jean-Marie		x			Mme	VAN GOCH	Marijke		x		
M	HILAIRE	Martial	x		x		M	MANGEL	Joël				
Mme	HOLTUIS	Fenneke		x			M	FIALEK	Éric				
M	LEGRAND	Cédric	x		x		M	BOUTIN	Maurice		x		
Mme	LÉTOFFÉ	Béatrix	x		x		M	BISTON	Christian				
Mme	MAIRE	Anna					M	POIFOULOT	Jérôme				
Mme	MANGIN	Joëlle					M	IRTHUM	Marc				
M	MENTREL	Jean-Louis		x			M	MASY	Denis				
Mme	MOULIN	Françoise	x		x		Mme	GUILLOT	Laure				
M	PARADIS	Philippe	x		x		M	MANGIN	Raphaël				
M	PARISSE	Emmanuel	x		x		M	NOURDIN	Patrick				
M	THIRIET	Jean-Louis		x			M	BARETTE	Yohan				

- Feuille d'émargement annexée au présent PV
- La séance est ouverte à 18h35 sous la présidence de Monsieur Emmanuel PARISSE
- **Approbation du compte rendu du comité de direction du 10/05/2022**

Le compte rendu du Comité de Direction du 10/05/2022 est approuvé sans remarque ni réserve

Le Président remercie Mme le Maire de Laveline-devant-Bruyères pour le prêt de la salle.

ORDRE DU JOUR

Présentation de Gabriel KELLER, nouvel employé de l'OT.

1 Délibérations

- N°01-29/09/2022 : Tarifs des partenariats prestataire 2023,
- N°02-29/09/2022 : Tarifs des encarts publicitaires 2023,
- N°03-29/09/2022 : Délibération modificative n°1 du budget primitif 2022.

2 Points info

- Bilan synthétique de la saison estivale,
- État de réalisation du plan de promotion 2022,
- État de réalisation du budget 2022,
- Taxe de séjour.

3 Points travail

- Relance des groupes de travail : valorisation boucle patrimoine, voie verte et action culturelle,
- Création d'un groupe de travail « Projets 2023 »,
- Service de location VTT et VAE : quels axes pour 2023,
- Navette des crêtes : lettre de soutien au projet.

4 Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance

M. Julien CLAUDEL est désigné secrétaire de séance

0 – Présentation de Gabriel KELLER

Avant de commencer la séance, le Président annonce au membre présent que le recrutement du nouvel employé de l'Office de tourisme est effectif depuis le 1^{er} septembre 2022.

Il remercie Martial HILAIRE et Philippe DIVOUX qui ont assisté le Directeur pour les entretiens.

Le Directeur précise qu'environ 25 candidatures ont été réceptionnées dont 5 sélectionnées pour des entretiens. A l'issue de ce premier rendez-vous, deux candidats ont été invités à une seconde rencontre qui a donc débouchée sur l'embauche de Gabriel KELLER.

Gabriel KELLER présente son cursus notamment sa formation BTS Tourisme qu'il a réalisé en alternance au sein de la Forteresse de Châtel-sur-Moselle.

1 – DELIBERATIONS

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur les dossiers suivants :

N°01-29.09.2022 : Tarifs des partenariats prestataire 2023

En préambule, le Directeur, sur la base d'un document réalisé par Delphine Ferrant, fait un rapide retour sur les évolutions des partenaires socio-professionnels pour l'année 2022.

Sur le territoire de compétence de l'Office de Tourisme, ce sont 10 créations d'hébergement touristique pour une capacité supplémentaires de 52 lits (ce qui porte la capacité globale à environ 1300 lits). Notons que le premier hébergement classé 5 étoiles a ouvert ses portes cette année à Bruyères.

Deux hébergements ont fermés leurs portes cette année soit une perte d'une dizaine de lits.

Du côté des restaurateurs, l'offre qui n'était déjà pas à la hauteur des demandes se voit diminuer : 2 restaurateurs ont fermé leurs établissements, soit une perte de 130 couverts sur le seul territoire de la CCB2V.

Un autre établissement a changé de propriétaire.

Pour le moment, l'OT n'a pas connaissance de projets d'ouverture.

Nous pouvons cependant nous réjouir de l'arrivée de trois distributeurs de plats chauds et d'un distributeur de produits régionaux.

L'Office de Tourisme travaille au développement de ces retombées économiques, de ses partenaires et à travers eux, de son territoire de compétence.

Pour ce faire, il organise une communication ainsi que des ateliers, des points rencontre et propose des tarifs préférentiels.

Afin d'effectuer ces missions, le Président propose les tarifs suivants :

RESTAURATEUR CCB2V* : 60 €	RESTAURATEUR Hors CCB2V* : 80 €
<ul style="list-style-type: none">• Parution dans notre dépliant restauration• Application de tarifs réduits location VAE* : un repas = une location VAE à tarif réduit le jour même.• Séances photos permettant de valoriser les hébergements en location• 4 ateliers thématiques• Eductour sur le territoire• ET invitation à notre lancement de saison	
HEBERGEUR CCB2V* : 70 €	HEBERGEUR Hors CCB2V* : 90 €
<ul style="list-style-type: none">• Parution dans notre guide hébergement• Application de tarifs réduits sur la location de VAE* aux hôtes de nos partenaires• Séances photos permettant de valoriser les hébergements en location• 4 ateliers thématiques• Eductour sur le territoire• ET invitation à notre lancement de saison	
Une remise de 15 € est accordée sur le montant total des cotisations dès le deuxième établissement.	

*CCB2V = Communauté de Communes Bruyères Vallons des Vosges

*VAE = VTT à assistance électrique

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré :

approuve à l'unanimité les tarifs prestations partenaire 2023 proposés.

N°02-29.09.2022 : Tarifs des encarts publicitaires 2023

Le Directeur rappelle aux membres du comité de direction que l'Office de Tourisme propose à ses partenaires des encarts publicitaires lorsque cela est possible, notamment dans ses guides d'animations. Ces encarts, en plus de permettre une meilleure mise en page, sont pour les partenaires un moyen de se faire connaître auprès de nos visiteurs et pour l'Office de Tourisme de réduire ses coûts d'impression.

- *Il est demandé à combien d'exemplaires sont édités les guides d'animations et quel est le coût*
→ *les guides ont été imprimés en 6500 exemplaires divisés en deux éditions pour un coût 1606,00€.*
- *Il est demandé quelles sont les caractéristiques techniques des guides*
→ *les guides 2022 étaient composés de 16 pages (toujours un multiple de 4), deux encarts ont été insérés dans le guide de juin/juillet (page complète pour Des Vosges et d'Ailleurs et demie-page pour le Manoir Maudit).*

Il est également ajouté qu'il n'est pas question d'ajouter des pages supplémentaires pour insérer des encarts publicitaires mais bien de combler les manques.

Après avoir entendu l'exposé du Directeur, le Président propose au vote les tarifs ci-dessous :

- Page entière : 90,00€
- Demie-page : 60,00€

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré :

approuve à l'unanimité les tarifs des encarts publicitaires pour l'année 2023.

N°03-29.09.2022 : Délibération modificative du budget primitif 2022

Lors de la séance du 28 mars 2022 le comité de direction a approuvé le budget primitif 2022.

La fréquentation de l'Office de Tourisme ayant été fortement en hausse durant la saison estivale, les crédits nécessaires à l'achat de marchandises pour la boutique sont épuisés, de même que les objectifs de recettes sont déjà atteints.

Modification n°1/2022 du budget primitif - section fonctionnement

Ensemble des comptes affectés par cette modification :

EN DEPENSES

Chapitre 11 : compte 6064	+500 €
Chapitre 11 : compte 6068	+150 €
Chapitre 11 : compte 607	+1350 €

EN RECETTES

Chapitre 70 : compte 707	+2000€
--------------------------	--------

La section d'investissement reste inchangée.

Le budget primitif modifié fait désormais apparaître les équilibres suivants :

DEPENSES		2022	RECETTES		2022
SECTION D'EXPLOITATION		BP + DM	SECTION D'EXPLOITATION		BP + DM
011	Charges à caractères générales	75 927,94	13	Atténuations de charges	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	102 460,00	70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	21 400,00
042	Opération d'ordre d'amortissement	2 976,94	74	Subventions d'exploitations	110 000,00
65	Formation	1 500,00	75	Autres produits de gestion courante	25 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	100,00	76	Produits financiers	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	77	Produits exceptionnels	14 000,00
Total dépenses exploitation		182 964,88	Total recettes exploitation		170 400,00
D002	Déficit d'exploitation N-1 reporté	0,00	R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté	12 564,88
		182 964,88			182 964,88
SECTION INVESTISSEMENT		BP + DM	SECTION INVESTISSEMENT		BP + DM
16	Remboursement d'emprunt	0,00	106	Affectation de résultat (1068)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00	13	Subvention d'investissement	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 971,62	16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
020	Dépenses imprévues		28	Amortissements des Immobilisations	2 976,94
Total dépenses investissement		12 471,62	021	Virement de la section d'exploitation	0,00
D001	Déficit d'investissement N-1 reporté	0,00	Total recettes investissement		2 976,94
		12 471,62	R001	Excédent d'investissement N-1 reporté	9 494,68
					12 471,62

M. Emmanuel Parisse, Président du Comité de Direction, propose au vote les modifications du budget primitif 2022 telles que présentées ci-dessus.

Le budget primitif ainsi modifié reste en équilibre tant en investissement qu'en fonctionnement.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les modifications budgétaires telles qu'elles apparaissent ci-dessus.

2 – POINT INFORMATION

Bilan synthétique de la saison estivale

Le Directeur expose un premier bilan de la saison estivale avec des chiffres arrêtés au 18/09/2022 :

Fréquentation :

- 5 158 visiteurs depuis le 1^{er} janvier | +34% par rapport à 2021
- 3 583 visiteurs entre le 20/06 et le 18/06 | + 16% par rapport à 2021
- 22% de clientèle étrangère : Néerlandais, Belges, Allemands et Américains.
(Martial HILLAIRE, président de l'association Chemin de la Paix et de la Liberté annonce la venue d'une chaîne de télévision américaine courant octobre à Bruyère).

Le Président remercie l'ensemble des membres du comité de direction qui se sont investis dans les permanences du dimanche, l'ensemble ayant été assuré !

Location VTT :

- 277 locations | -25% par rapport à 2021
- 5 361€ de C.A. | -25% par rapport à 2021
- 19.35€/location en 2022 contre 18.97€ en 2021

Il est demandé s'il existe une explication à cette baisse d'activité du service location. L'équipe de l'Office de Tourisme émet deux hypothèses : la première étant les températures élevées de l'été qui ont peut-être eu un impact sur le service et le fait que nos visiteurs sont de plus en plus équipés avec leurs propres vélos.

La tendance semble être similaire sur les autres point Accueil Vélo

Animations :

- 41 animations proposées en 2022 (39 en 2021) dont 7 ont été annulées pour diverses raisons (météo, manque de réservation et sur demande du prestataire. Sur les 7 animations annulées, 4 seront certainement reconduites lors des vacances de la Toussaint.
- 599 participants | +27% par rapport à 2021
- 2 205€ de C.A. | -8% par rapport à 2021. Baisse qui s'explique par l'annulation des visites à forte valeur ajoutée.

Les données n'atteignent pas encore les statistiques de 2019, mais présentent une dynamique ascendante.

Escape game l'Apéro :

- Pour rappel il s'agit de la nouveauté proposée par l'Office de tourisme depuis la fin juin qui avait été présentée lors du lancement de saison.
- 14 locations pour un C.A. de 1 668€. Pour le moment, le service est rentable.

Boutique :

- 5 818€ de C.A. | + 112% par rapport à 2021. Cette hausse significative du chiffre d'affaire s'explique par la volonté de l'OT depuis le début de l'année de multiplier les références comme les bières (Fremifontaine et Senones), les bonbons des Vosges ou encore les Popcorns.

Journées Européennes du Patrimoine (JEP) :

- Les JEP ont eu lieu les 17 et 18 septembre dernier.
- 706 visiteurs sur les différents sites ouverts (contre 610 en 2021).
- Deux nouveautés : la visite du ravin du Grébier et la visite du cimetière de Bruyères.
- Un grand merci à l'ensemble des partenaires et notamment l'association Racines de Bruyères et ses environs dont les bénévoles ont assuré les visites de 4 sites.

État de réalisation du plan de promotion 2022

Éditions

	Prévision	Réalisé
TOTAL ÉDITIONS 2022	10 850,00 €	6 382,80 €
Éditions internes	5 200,00 €	2 966,40 €
Guide animations mai-septembre	1 500,00 €	1 606,80 €
Guide Animations vacances d'hiver / Noël	500,00 €	
Dépliant d'appel (guide ou carte)	2 000,00 €	
Flyer tarif VTT	0,00 €	
carte rando pédestre VTT - réimpression	450,00 €	462,00 €
Guide hébergements	400,00 €	390,00 €
Guide restauration	350,00 €	315,60 €
Journées du Patrimoine	0,00 €	108,00 €
Flyer escape game l'Apéro	0,00 €	84,00 €
Editions animations - soutien associations *	4 650,00 €	2 914,80 €
Marchés de Noël	300,00 €	
Printemps des Mots	650,00 €	645,60 €
Tambouille Festival	2 000,00 €	1 596,00 €
Championnat France Moto	150,00 €	0,00 €
Marche gourmande UCVV	150,00 €	150,00 €
Fête de l'Épinette ou Myrtilles	400,00 €	0,00 €
Tracts Rando VTT UCVV	150,00 €	150,00 €
Rando pedestre chien guide	150,00 €	81,60 €
Marche gourmande CPL (n'aura pas lieu)	250,00 €	-
Trail de l'Avison	150,00 €	106,80 €
Autres événements associatifs	300,00 €	184,80 €
Editions brochures site à visiter	1 000,00 €	501,60 €
Guide Moulin Xamontarupt	500,00 €	-
Guide Eglise Romane	500,00 €	501,60 €

Insertion et encarts pub

Exploitation	Prévision	Réalisé
TOTAL INSERTIONS 2022	4 618,00 €	4 588,00 €
100% Vosges supplément été	1 650,00 €	1 620,00 €
Radio Vosges FM Forfait infos locales	1 968,00 €	1 968,00 €
Encart Publicitaire topoguide éd.2022 - 3ème de couv	1 000,00 €	1 000,00 €

Relation extérieure : salons

Exploitation	Prévision	Réalisé
TOTAL SALONS 2022	400,00 €	360,00 €
La Lorraine est formidable Toul 2j. (Epinal)	400,00 €	360,00 €

Supports promotionnels

Exploitation	Prévision	Réalisé
TOTAL SUPPORTS PROMO 2022	600,00 €	550,81 €
Visuels Flamme OT	200,00 €	200,00 €
Tenues de travail	400,00 €	350,81 €

Site web

Investissement	Prévision	Réalisé
TOTAL SITE WEB 2022	2 500,00 €	0,00 €
nouveau module	2 500,00 €	0,00€

Les ¾ du plan de promotion sont réalisés. Les insertions/encarts publicitaires, les relations extérieures et les supports promotionnels sont bouclés à 100%.

Nous sommes dans l'attente du devis pour l'amélioration de notre site internet à hauteur de 2 500€ imputés au budget fonctionnement.

Concernant les éditions, il reste encore du budget à destination du soutien aux associations. Même si le recrutement de force vive dans le bénévolat reste fragile, nous avons senti une reprise de l'événementiel avec de belles animations proposées tout au long de l'année.

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'organisation du tambouille festival sur notre territoire qui a accueilli plus de 7000 festivaliers cette année.

Les associations présentes comme l'AAGE, l'UCVV, la Dame de Champ, le regroupement des associations organisatrices de la marche populaire au profit des chiens guides, remercient l'Office de Tourisme pour son soutien.

Le Directeur précise qu'il est encore possible de soutenir les actions locales, deux projets sont en cours : la fête de la Pomme à Cheniménil, et le concert de cor de chasse à Girecourt.

Le Plan de Promotion 2023 sera prochainement travaillé, il est donc demandé aux associations et aux organisateurs d'événements qui souhaitent bénéficier de l'aide de l'OT de se faire connaître.

État de réalisation du budget 2022

Le Directeur fait un point budgétaire :

- 106 017,26€ dépensés en fonctionnement sur les 182 964,88€ budgétés
- 149 158,89€ reçus pour la partie fonctionnement.
- En investissement : 9 748,50€ ont été dépensés (VAE + matériel informatique) sur les 12 471,62€ budgétés.

DEPENSES		2022	
SECTION D'EXPLOITATION		BP + DM	réalisé
011	Charges à caractères générales	75 927,94	41 616,01
012	Charges de personnel et frais assimilés	102 460,00	60 913,95
042	Opération d'ordre d'amortissement	2 976,94	2 976,94
65	Formation	1 500,00	510,36
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	100,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
Total dépenses exploitation		182 964,88	106 017,26
D002	Déficit d'exploitation N-1 reporté	0,00	0,00
		182 964,88	106 017,26

SECTION INVESTISSEMENT		BP + DM	réalisé
16	Remboursement d'emprunt	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 971,62	9 748,50
020	Dépenses imprévues		0,00
Total dépenses investissement		12 471,62	9 748,50
D001	Déficit d'investissement N-1 reporté	0,00	0,00
		12 471,62	9 748,50

RECETTES		2022	
SECTION D'EXPLOITATION		BP+ DM	réalisé
13	Atténuations de charges	0,00	133,81
70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	21 400,00	15 335,33
74	Subventions d'exploitations	110 000,00	103 880,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 000,00	17 244,87
Total recettes exploitation		170 400,00	136 594,01
R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté	12 564,88	12 564,88
		182 964,88	149 158,89

SECTION INVESTISSEMENT		BP + DM	réalisé
106	Affectation de résultat (1068)	0,00	0,00
13	Subvention d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
28	Amortissements des Immobilisations	2 976,94	2 976,94
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00
Total recettes investissement		2 976,94	2 976,94
R001	Excédent d'investissement N-1 reporté	9 494,68	9 494,68
		12 471,62	12 471,62

Taxe de séjour

Il est expliqué aux membres présents que la collectivité de tutelle des OT vote chaque année les taux pour la taxe de séjour. Cette délibération doit être prise avant le 1^{er} juillet de l'année N pour une mise en application au 1^{er} janvier de l'année N+1.

En 2022, la Communauté de Communes n'a pas souhaité augmenter les taux. L'année 2023 sera donc soumise aux mêmes tarifs que 2022. Tarifs n'ayant pas évolués au minimum depuis 2018 (dernière archive disponible à l'OT).

Voici un tableau récapitulatif des territoires voisins et de leur taxe de séjour. Le territoire de la CCB2V se place dans les dernières positions et en-dessous de la moyenne départementale.

Un point sera fait avec les élus intercommunautaires afin que la délibération 2023 puisse comprendre une augmentation de cette taxe qui revient à 90% à l'OT. Délibération qui ne prendra effet qu'au 1^{er} janvier 2024.

TYPE	Remiremont	Mirecourt	Epinal	Gérardmer	La Bresse	Moyenne	SDVV	Bruyères
Palaces	4,00 €	2,50 €	3,00 €	2,00 €	2,00 €	2,84 €	3,30 €	3,00 €
5 étoiles	2,50 €	2,50 €	1,70 €	2,00 €	2,00 €	1,96 €	1,30 €	1,20 €
4 étoiles	1,20 €	1,40 €	1,50 €	1,65 €	1,65 €	1,34 €	1,10 €	1,00 €
3 étoiles	1,00 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,00 €	0,90 €	0,80 €
2 étoiles	0,80 €	0,80 €	0,90 €	0,94 €	0,94 €	0,76 €	0,70 €	0,61 €
1 étoile	0,70 €	0,80 €	0,80 €	0,83 €	0,83 €	0,65 €	0,50 €	0,50 €
Camping en 3,4 et 5 étoiles	0,50 €	0,50 €	0,60 €	0,61 €	0,61 €	0,49 €	0,50 €	0,22 €
Camping 1 et 2 étoiles	0,22 €	0,22 €	0,22 €	0,22 €	0,22 €	0,22 €	0,22 €	0,22 €
Héb. en attente de class. ou sans classement	5,00 % + taxe additionnelle	5,00 % + taxe additionnelle	4,55 % + taxe additionnelle	3,60 % + taxe additionnelle	3,60 % + taxe additionnelle	4,17%	4,00 % + taxe additionnelle	4,00 % + taxe additionnelle

3 – POINTS A TRAVAILLER

3.1 Relance des groupes de travail

Le Directeur se chargera de l'organisation des réunions pour les groupes de travail ci-dessous :

- Valorisation de la boucle patrimoine n°16
- Voie verte
- Action culturelle

3.2 Création d'un groupe de travail « Projets 2023 »

Avant de travaillé sur le budget 2023, un groupe de travail fera des propositions pour le prochain Comité de Direction sur les projets que peut porter l'OT.

3.3 Service de location VTT/VAE : quels axes pour 2023 ?

Un groupe de travail sur la politique vélo de l'OT va se constituer afin d'établir les grandes lignes de ce service que porte l'OT depuis 2015. Les chiffres 2022 n'étant pas ceux espérer, quelles sont les actions possibles de l'OT pour 2023 ?

3.4 Navette des crêtes : lettre de soutien au projet

Le Directeur explique aux membres présents que la navette des crêtes ne s'est pas arrêtée à Bruyères alors que cela a pu se faire l'année dernière.

L'OT n'était pas au courant de l'arrêt de ce service en 2022.

Après quelques recherches, il s'avère que la CCB2V n'a pas renouvelé la convention la liant avec le PNR, porteur de ce projet.

Le Comité de Direction valide l'écriture d'une lettre à destination de Mme La Présidente de la CCB2V afin de soutenir l'adhésion au service pour 2023.

4 – QUESTIONS DIVERSES

Aucun membres présents n'expose de question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé,


Le Président déclare la séance levée à 20h25

Le 29 septembre 2022

Le secrétaire de séance

Le Directeur,

Julien CLAUDEL



Pour l'Office de Tourisme – EPIC

Le Président

Emmanuel PARISSE